
Programme de Formation

La Banque et les entreprises en difficultés : Restructuration et financements

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : Présentiel

Contenu pédagogique



Public visé

Cette formation s'adresse aux :

Juristes de banque et juristes financiers
Avocats
Directions financières
Responsables et collaborateurs conformité
Département des risques des établissements de crédit



Objectifs pédagogiques

- Connaître de manière générale et pratique les procédures de restructuration amiable ou judiciaire
- Savoir maîtriser ces procédures et leurs cadres



Description

Les banques doivent adopter des solutions adaptées pour aider les entreprises en difficulté financière à éviter la faillite ou à gérer une restructuration. Cette formation aborde les procédures amiables et judiciaires pertinentes, les signaux d'alerte, ainsi que les discussions bilatérales et mécanismes de financement nécessaires.

1. **Présentation des procédures préventives et collectives**
2. **La restructuration amiable** Les signaux d'alerte des difficultés des entreprises Les cadres de restructuration La restructuration du financement et le financement de la restructuration
3. **La restructuration judiciaire / Les procédures collectives**
Les procédures collectives et leurs spécificités
Le traitement de la créance bancaire
4. **Focus sur le PGE :**
Caractéristiques juridiques
Le PGE est-il un mode de financement de la restructuration ?



Prérequis

Cette formation ne nécessite pas de Prérequis.



**Modalités pédagogiques**

Formation interactive et pratique : présentation théorique, cas pratiques, quizz, analyses de bonnes pratiques

**Moyens et supports pédagogiques**

Remise du support pédagogique aux stagiaires

**Modalités d'évaluation et de suivi**

Un questionnaire préalable ainsi qu'une auto-évaluation d'entrée sont envoyés aux participants en amont de la formation pour mesurer leur niveau de maîtrise et permettre au formateur d'adapter sa pédagogie

Signature d'un émargement par les participants et le formateur afin de justifier l'assiduité de chacun (émargement électronique)

Recueil à l'oral des besoins par le formateur au démarrage de la formation

Echange en fin de formation entre les participants et le formateur pour valider que la formation a bien répondu aux attentes des participants et que les objectifs pédagogiques ont été atteints

Un questionnaire d'évaluation (auto-évaluation sortie de formation) est envoyé aux participants pour mesurer l'acquisition des compétences à l'issue de la formation

Un formulaire de satisfaction est rempli par les participants à l'issue de la formation pour recueillir leurs satisfactions et mesurer la qualité de la formation assurée.

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation